



FR

13^{ème} assemblée kek

Appelés à une seule espérance en Christ
Lyon, France, 15-21 juillet 2009

Rapport du Comité d'examen des directives de l'Assemblée

Vivre et agir ensemble en tant qu'Eglises en Europe Perspectives d'avenir pour les activités de la KEK

SECTION I

Contexte et méthodologie

La méthodologie utilisée par le Comité d'examen des directives (CED) pour exercer ses responsabilités constitutionnelles a été déterminée en partie par la réflexion exposée dans le projet de rapport du premier Comité d'examen des directives. Ce document relevait dans les réponses des Eglises membres une tendance générale à estimer qu'il est urgent que la KEK adopte une approche plus stratégique, ciblée, de son travail. En conséquence, le projet de rapport présenté à l'Assemblée partait du principe que tout rapport adopté par l'Assemblée devrait se borner à proposer des orientations générales pour la KEK dans les années à venir. Le Comité d'examen des directives s'est rallié à ce principe qu'il a jugé en harmonie avec les délibérations de l'Assemblée qui ont suivi. Il en résulte que plutôt que de présenter une liste exhaustive de questions sur lesquelles la KEK serait appelée à se pencher, le rapport devra fournir un cadre politique sans instructions détaillées, propre à aider le Comité central à définir des objectifs stratégiques fondés sur les orientations générales fixées par l'Assemblée. Ainsi, le présent rapport vise à guider le Comité central lorsqu'il prendra des décisions à la suite de l'Assemblée. Il est aussi conçu comme un "aide-mémoire" donnant au Comité constitutionnel mis en place par l'Assemblée un reflet fidèle des délibérations de celle-ci.

S'appuyant sur cette méthodologie, le CED a écouté les voix exprimées durant l'Assemblée dans les plénières et les discussions en groupes. Les questions suivantes ont été abordées dans le cadre de l'Assemblée:

- Dialogue avec les institutions européennes
- Justice sociale en Europe
- Droits humains et liberté religieuse
- Mondialisation
- Mission
- Spiritualité
- L'espérance en l'unité



- *L'unité dans la diversité – être l'Eglise avec les Eglises de migrants, de communautés noires et de minorités ethniques*
- *L'espérance en la justice – protéger les réfugiés en Europe au 21^{ème} siècle*
- *Investissements fondés sur la foi – les Eglises et les investissements responsables*
- *La place de la KEK dans le mouvement œcuménique*
- *La KEK en tant que plate-forme de dialogue avec d'autres Eglises chrétiennes et d'autres communautés de foi*
- *Le commerce des armes*
- *La migration dans un paysage ecclésial en mutation en Europe*
- *Valorisation de l'être humain et nouvelles technologies*
- *L'Europe en relation avec les autres continents*
- *Stéréotypes de genre dans l'Eglise et la société*
- *Les Eglises et les changements climatiques*
- *Stratégie de communication*
- *Non-prolifération nucléaire*
- *Formation chrétienne*
- *Persécutions infligées aux chrétiens*
- *Conflits entre des Etats où vivent des Eglises membres de la KEK*
- *Personnes âgées*
- *Personnes handicapées*

Ces questions seront examinées par le Comité central et les Commissions conformément aux orientations générales exposées à la section II du présent rapport. Le rapport ne fixe pas d'ordre de priorité parmi ces questions – cette tâche appartiendra aux organes compétents de la KEK. On notera que certaines de ces questions ont déjà trouvé une expression visible dans la documentation fournie par le Comité du message, le Comité des déclarations publiques et la présentation des jeunes délégué(e)s intitulée "Main dans la main".



SECTION II

Rapport

Le grand défi: aspirer à l'unité – vivre dans la diversité

En cette année 2009, l'Europe est confrontée à des défis connus ou nouveaux suscités par la diversité. La pluralité des nations, des langues, des cultures et des traditions religieuses continue à s'élargir dans la mesure où des personnes, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe, se voient contraintes de quitter leur pays d'origine. Ainsi, les migrantes et migrants de différents contextes apportent leurs cultures, traditions et religions d'origine dans leurs nouveaux foyers en Europe. L'art de vivre ensemble dans la paix et la justice en tant que citoyennes et citoyens ayant des identités religieuses différentes reste à développer et à pratiquer à de nombreux égards. Cela est aussi vrai pour l'Europe dans son ensemble que pour chaque pays d'Europe. La diversité est une richesse, mais en même temps elle peut servir de prétexte à l'injustice, à la rivalité et au conflit.

C'est pourquoi – et pas seulement pour des motifs politiques et économiques – l'aspiration à l'unité est capitale pour l'Europe. On peut la définir comme l'espérance de la communion, l'attente d'une communauté capable d'absorber et d'intégrer la diversité, les divergences, voire le conflit, dans le souci du respect mutuel, de la justice et de la paix.

Avec la 13^{ème} Assemblée de la KEK, les Eglises d'Europe se sont réunies à Lyon pour célébrer le 50^{ème} anniversaire de la Conférence des Eglises européennes (KEK). Dans les ruines de la deuxième guerre mondiale, séparées ensuite par des systèmes politiques nationaux hostiles, les Eglises prirent conscience qu'elles avaient une occasion unique de construire des ponts entre leurs confessions et traditions différentes. En même temps, leur rapprochement dans la communauté de la KEK peut être compris comme symbolisant l'espérance d'une Europe où les gens apprendraient ce que signifient la réconciliation et la paix, s'habitueraient à vivre ensemble en bons voisins et, finalement, se reconnaîtraient comme sœurs et frères en Jésus Christ.

C'est pourquoi nous tenons à rappeler avec gratitude le rôle positif que les Eglises – et la KEK – ont joué dans les démarches de réconciliation, dans les mouvements démocratiques, dans l'édification de ponts et dans la participation aux efforts en vue de supprimer le rideau de fer. Nous avons entendu avec joie des personnalités politiques présentes au Troisième Rassemblement œcuménique européen reconnaître le rôle important que les Eglises ont joué et continuent à jouer dans le processus de croissance commune de l'Europe.

Il est vrai que les Eglises elles-mêmes ont encore à distinguer comment leur expérience commune au sein de la KEK peut les aider à cheminer ensemble sur une voie commune, en rendant un témoignage commun de la seule espérance en Jésus Christ. Malgré toute la diversité visible, l'aspiration à l'"unité visible" semble être une espérance toujours à l'ordre du jour. Toutefois, elle a aussi perdu une partie de sa force à la suite de problèmes et de conflits



qui ont été parfois difficiles à surmonter dans la communauté fraternelle et dans les activités de la KEK. Néanmoins, la mission est un défi pour toutes les Eglises membres et pour la KEK elle-même. Plus le témoignage commun de la KEK devient visible, plus la KEK accomplit sa vocation.

“Appelés à une seule espérance en Christ” – le pèlerinage œcuménique

Les Eglises membres de la KEK partagent l'expérience de leur pèlerinage œcuménique depuis 50 ans. Malgré leurs traditions et confessions différentes, elles ont préparé le terrain au dialogue, à la compréhension mutuelle, au témoignage et à l'action communs. Dans les années qui se sont écoulées de Trondheim à Lyon, les espérances et les obstacles ont façonné dans une mesure égale le paysage œcuménique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la KEK.

“Appelés à une seule espérance en Christ” – le thème qui intitule et accompagne la 13^{ème} Assemblée de la KEK – rappelle à toutes les Eglises chrétiennes leur origine commune en Jésus Christ. Pourtant, ce thème n'est pas seulement un rappel: il invite aussi chaque Eglise et la communauté des Eglises de la KEK à vivre concrètement cette espérance indivisible et à rendre témoignage de l'unité, même quand celle-ci semble être un objectif bien éloigné de l'expérience quotidienne. Toutefois, les concepts théologiques de “l'unité dans la diversité réconciliée” et de “l'unité visible” ne doivent pas être vus comme en contradiction l'un avec l'autre: ils doivent être mis en dialogue.

En ce qui concerne le dialogue œcuménique avec d'autres familles chrétiennes, la KEK demeure confrontée au défi de distinguer son rôle spécifique. A ce propos, la question se pose de savoir comment la KEK pourrait faire un meilleur usage des résultats des différents dialogues bilatéraux. La *Charta Oecumenica* reste pour la KEK le document de base pour le dialogue œcuménique en Europe.

Dans notre perspective chrétienne, l'espérance est très étroitement liée à la foi. Dans la Bible, nous trouvons le terrain et l'enjeu de notre espérance. Elle soutient une vie dans laquelle l'espérance et l'amour sont enracinés dans le Dieu Trinitaire et nourris par lui, et elle aide les chrétiens et les Eglises à vivre et agir ensemble.

Nous lisons dans Ephésiens 4: *“Je vous y exhorte donc: accordez votre vie à l'appel que vous avez reçu; en toute humilité et douceur, avec patience, supportez-vous les uns les autres dans l'amour; appliquez-vous à garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix. Il y a un seul corps et un seul Esprit, de même que votre vocation vous a appelés à une seule espérance; un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême; un seul Dieu et Père de tous, qui règne sur tous, agit par tous, et demeure en tous.”*

Appelés à une seule espérance – vivre et agir ensemble en tant qu'Eglises en Europe: conséquences pour les grandes orientations de la KEK

Sur la base de leur foi, les Eglises sont mises au défi d'affirmer cette espérance dans leur vie et leur collaboration au sein de la KEK dans les années à venir.



Dans toute sa vie et ses activités, la KEK illustrera son engagement en faveur de l'égalité et de la diversité en veillant à ce que les équilibres reconnus entre les femmes, les hommes et les jeunes soient réalisés dans ses Commissions et dans ses projets.

Sur la base des réflexions de l'Assemblée et de notre analyse de la situation actuelle, et afin de contribuer à la mission de l'Eglise, à la protection de la vie et au bien-être de toute l'humanité, nous pouvons esquisser les grands thèmes suivants, qui devraient inspirer la définition des orientations générales dans les années à venir:

- Confiance et engagement
- Dialogue et renforcement des relations
- Cohérence et visibilité
- Témoignage et responsabilité

1. Confiance et engagement

La participation active des Eglises à la vie de la KEK et le soutien financier qu'elles lui apportent sont des éléments capitaux pour l'avenir. Un espace est nécessaire pour édifier la confiance et l'engagement des Eglises membres en faveur de la KEK. La KEK devrait continuer à fournir une plate-forme commune à toutes les Eglises membres, et aussi se servir des bureaux des Eglises membres à Bruxelles pour renforcer la coopération et l'établissement de réseaux dans son contexte.

Un élément fondamental dans tous les secteurs de travail, et en particulier dans les organes de décision de la KEK, doit être le souci d'accroître l'engagement des Eglises dans la communauté de la KEK et d'édifier la confiance entre elles – en respectant l'impératif de transparence dans ses activités et sa mission.

Recommandations

C'est pourquoi la KEK devra, dans les années à venir:

- trouver des moyens et des méthodes de travail appropriés à l'objectif du renforcement de l'engagement et de la confiance dans sa propre vie organisationnelle et entre ses Eglises membres;
- en accord avec la motion adoptée par l'Assemblée d'«établir un groupe de travail chargé de mener à bien la révision de la KEK dans son ensemble», reconfigurer ses structures et processus d'une manière qui assure la transparence, la responsabilité, et la mise en place de processus de décision plus rapides;
- réfléchir aux méthodes de discussion et de décision dans ses organes directeurs, y compris à un système de décisions par consensus, dans le but de faciliter la transparence, l'appropriation et la prévisibilité des décisions prises;
- soumettre des propositions en vue d'un système amélioré et responsable de partage du soutien financier de la KEK qui soit à la fois équitable et durable;
- créer et soutenir les occasions offertes aux Eglises membres de développer le respect mutuel et la compréhension entre elles et l'organisation de la KEK;



- trouver des sources nouvelles et supplémentaires de financement permettant de financer des projets spécifiques compatibles avec les objectifs stratégiques de l'organisation (p.ex. approche intégrée du genre);
- veiller à ce que les coûts de tous les projets et travaux entrepris soient correctement évalués et qu'on examine la question de savoir s'ils fournissent une valeur mesurable par rapport aux fonds investis.

2. Dialogue et renforcement des relations

L'intention de renforcer le dialogue et les relations entre les Eglises découle directement de l'orientation sur l'édification de la confiance et l'intensification de l'engagement.

Le dialogue est étroitement lié à l'édification de la confiance. Dans une plus large mesure que par le passé, le dialogue devrait offrir aux Eglises des occasions d'apprendre les unes des autres à propos de thèmes et de questions qui sont importants pour leur réflexion théologique, et aussi pour leur pratique. C'est pourquoi il est **recommandé** que les activités des Commissions soient liées les unes aux autres de manière plus systématique. La cohérence et l'interrelation des activités des Commissions doivent être encore développées. La réflexion théologique, les questions socio-éthiques, les activités auprès des institutions européennes et les activités de plaidoyer – tous ces éléments vont ensemble. Ce n'est pas simplement une question d'efficacité organisationnelle: c'est une question de bonne intendance de nos ressources communes.

L'ordre du jour de la Commission Eglises en dialogue (CEED) doit comprendre des questions qui sont aussi pertinentes pour les activités de la Commission Eglise et société (CES) ou pour celles de la Commission des Eglises auprès des migrants en Europe (CEME), et vice-versa. Les activités des Commissions dans leur ensemble refléteront les grandes orientations de la KEK et seront en harmonie avec les objectifs stratégiques décidés par celle-ci. C'est pourquoi il est **recommandé** de procéder à une révision du mandat des Commissions (voir annexe 1).

Pour mettre en œuvre cette nouvelle approche, il est **recommandé** que les Commissions travaillent avec un éventail de personnes plus diversifié, de manière à rassembler les connaissances de la théologie académique, les compétences socio-éthiques et les expériences des responsables ecclésiastiques.

Le dialogue et le renforcement des relations ne devraient pas impliquer seulement des personnes qui assument des responsabilités dans les organes directeurs ou dans les Commissions; il faudrait multiplier les occasions d'échanges (p.ex. de "bonnes pratiques") et d'apprentissage œcuménique dans le cadre de consultations, de forums, de séminaires et de rencontres (virtuelles) (p.ex. semblables aux Assemblées œcuméniques), etc.

Il sera aussi très important pour les relations œcuméniques et le mouvement œcuménique à l'avenir de s'assurer la participation de plus de jeunes, y compris de jeunes théologues et théologiens. C'est pourquoi la formation œcuménique est capitale, et la KEK s'engagera plus que par le passé dans ce domaine, en particulier en renforçant la coopération avec ses organi-



sations de jeunesse associées, à la lumière du mémorandum de coopération et du plan stratégique approuvés par le Comité central en 2007.

En conséquence du renforcement de ses propres relations internes, la KEK devrait être mieux placée pour travailler en partenariat et en collaboration avec d'autres Eglises, organisations, réseaux et mouvements.

3. Cohérence et visibilité

Etant donné la diversité des confessions, des traditions, des structures et des ordres du jour de ses Eglises membres, la KEK doit travailler en tenant compte du contexte vaste et complexe de ses membres. Elle est confrontée aux nombreuses questions inscrites à l'ordre du jour européen aujourd'hui – le développement économique et social de l'Europe, la crise financière, les droits humains, le dialogue interreligieux, les questions de migration, pour n'en nommer que quelques-unes. Cet ordre du jour est toujours changeant, jamais statique.

Plus que jamais, la KEK est mise au défi de distinguer clairement sa vocation et sa tâche spécifiques dans le cadre des diverses organisations et institutions œcuméniques qui existent au niveau national en Europe et au niveau international.

Recommandations

En conséquence, dans les années qui viennent, la KEK devra travailler sous le signe de la cohérence et de la visibilité; elle devra en particulier:

- formuler clairement, pour ses propres membres et pour une audience aussi large que possible, au maximum trois objectifs stratégiques qui guideront son travail;
- orienter tous les aspects du travail des parties constituantes de la KEK en direction des objectifs stratégiques de l'organisation; les priorités de travail seront fixées par décision du Comité central, en consultation avec les Commissions;
- vouer une attention particulière à l'édification de relations entre ses Eglises membres, et définir clairement les relations avec les Eglises n'appartenant pas à la KEK; cette démarche est particulièrement nécessaire à l'égard des Eglises de migrants (voir *Charta Oecumenica*);
- définir des lignes directrices stratégiques pour la communication interne et externe et veiller à ce qu'existe une infrastructure de communication cohérente et adéquate.

4. Témoignage et responsabilité

Pour beaucoup de personnes en Europe, la KEK a représenté et représente les activités de la CES et de la CEME en rapport avec les institutions européennes. Elle est vue comme une institution qui s'efforce de faire intervenir la voix commune et le témoignage des Eglises chrétiennes dans les processus de décision de l'Europe. Elle est censée aussi fournir des lignes directrices en des temps où la complexité des décisions politiques et leurs multiples implications désorientent même les experts. La capacité à vivre ensemble dans la diversité est



une condition préalable importante au développement durable en Europe et, en même temps, doit se refléter dans la KEK elle-même.

Les défis du développement social, de la mondialisation, de la justice et de la paix ont besoin non seulement de lois et de lignes directrices, non seulement d'approches techniques et pratiques, mais aussi de fondements spirituels et éthiques. Le travail de la KEK en faveur de la justice sociale et de la dignité humaine est une expression de la foi chrétienne. C'est pour cela que les Eglises s'engagent, et que la KEK s'engage. En conséquence, la KEK doit être entendue non seulement comme une voix prophétique, mais aussi comme un chœur d'Eglises prêchant l'Évangile et chantant l'hymne de la foi et de la force spirituelle.

Dans l'intérêt de la KEK et du développement durable en Europe, il sera important de maintenir ensemble ces deux aspects du témoignage et de la responsabilité, qui devraient se manifester visiblement dans le domaine de la sensibilité aux questions de genre et de l'investissement éthique. La théologie, la diplomatie et la défense des causes du point de vue des Eglises, la voix prophétique et les chants et prières des fidèles – tous ces éléments vont ensemble. Ce n'est que lorsqu'ils sont vus en interrelation qu'ils peuvent incarner un témoignage complet crédible et digne de confiance pour le monde.

C'est ce qui rend si importants et nécessaires le renforcement de la coopération entre les Commissions et l'interrelation entre toutes les parties de l'organisation.

Recommandations

Dans la ligne de cette conception, la KEK devra, dans les années à venir:

- continuer à être un instrument permettant aux Eglises d'Europe d'entretenir des relations solides avec les institutions européennes et, en même temps, de s'affirmer comme une communauté fraternelle d'Eglises – basée sur un fondement spirituel et avançant en conséquence sur une voie commune;
- reconnaître que le témoignage commun de la KEK est enrichi par la mise en commun des connaissances de ses Eglises membres et des organisations partenaires; avant que la KEK aborde une question, on commencera par se demander si d'autres sont mieux placés pour accomplir ce travail; étant donné les limites financières, il importe d'avoir une conception et une pratique plus claires des principes de la division du travail, de la coopération et du travail en réseau;
- offrir un espace de dialogue sur les problèmes mondiaux avec les partenaires d'autres continents;
- offrir un forum où les questions qui se trouvent aux points de rencontre entre la théologie, l'éthique sociale, la politique et la société pourront être explorées et partagées; les Commissions et le Secrétariat de la KEK travailleront conformément à leurs objectifs approuvés;
- appliquer le principe de l'inclusivité et favoriser ainsi la pleine participation des femmes et des hommes de tous âges à tous les niveaux de sa vie et de ses activités; cette démarche est particulièrement importante à l'égard des personnes qui appartiennent à



des Eglises de migrants, à des minorités ethniques (p.ex. les Roms et les Sami), ou qui sont handicapées;

- travailler sur la base de la *Charta Oecumenica* en tant que réalisation fondamentale dans la vie de la KEK; réaffirmer la mise en pratique de ses engagements, en donnant une priorité particulière à la reconnaissance mutuelle du baptême;
- fournir aux Eglises membres des occasions de partager et d'échanger leurs expériences, idées et ressources afin de se renforcer, de s'inspirer et de se motiver mutuellement dans leur mission;
- voir le christianisme comme partie intégrante de la culture de l'Europe et, à partir de là, réfléchir aux approches et attitudes différentes des Eglises face à la sécularisation.

Affirmations finales

En tant qu'Eglises d'Europe, nous trouvons notre force dans notre "seule espérance en Christ", qui nous aide à vivre et à travailler ensemble. Dans notre pèlerinage œcuménique ces prochaines années, nous nous efforcerons d'approfondir notre engagement mutuel et notre investissement en faveur de la KEK et dans le cadre de celle-ci.

Cela nous conduit à formuler les affirmations suivantes:

Nous croyons que la KEK est un forum d'apprentissage mutuel et de formation œcuménique, de construction de ponts et de renforcement des relations entre les Eglises et pour le témoignage commun.

Nous croyons que la KEK est la voix commune des Eglises membres en Europe ainsi qu'un instrument œcuménique de coopération avec les institutions européennes et de défense des causes auprès d'elles.

Nous croyons que la KEK est une plate-forme de dialogue avec les autres Eglises chrétiennes et les autres communautés de foi en Europe.

Nous croyons que la KEK est une communauté vivant dans la diversité avec les migrant(s), les réfugié(e)s et les minorités ethniques.



Annexe 1

Mandats des Commissions

Mandat de la Commission Eglises en dialogue (CEED)

Remontant à 2003, le mandat donné à la CEED par la 12^{ème} Assemblée de la KEK est centré sur les priorités de travail suivantes:

1. Relations entre Eglises orthodoxes et autres Eglises membres de la KEK
2. Notre mission commune en Europe
3. Eglises majoritaires et minoritaires
4. Coopération entre facultés de théologie en Europe
5. Spiritualité et vie culturelle aux réunions œcuméniques
6. Théologie de la religion
7. Education et formation œcuméniques en Europe
8. Guérison des mémoires

Mandat de la Commission Eglise et société (CES)

L'engagement des Eglises en faveur de l'intégration européenne se reflète dans le mandat de la CES.

Ce mandat est formulé en ces termes:

- (a) étudier les questions relatives à l'Eglise et à la société dans une perspective socio-éthique, comme l'ont fait jusqu'à présent la Commission œcuménique européenne pour Eglise et société (EECCS) et la KEK (par exemple: paix, justice et sauvegarde de la création; réconciliation; Eglises et gouvernements);
- (b) suivre les activités des institutions européennes: Union européenne (UE), Conseil de l'Europe, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), en rapport avec des thèmes tels que le processus de l'intégration européenne, la démocratisation, le respect de la primauté du droit, les questions relatives aux droits humains et aux minorités, la sécurité européenne, les questions économiques et sociales, l'environnement;
- (c) se soucier des responsabilités spécifiques des Eglises des Etats membres de l'Union européenne à l'égard de la politique extérieure de celle-ci.

Mandat de la Commission des Eglises auprès des migrants en Europe (CEME de la KEK)

Comme indiqué dans le mémorandum d'accord "Des histoires différentes – un avenir commun", signé par les dirigeants de la KEK et de la CEME à Vienne en novembre 2007, l'Assemblée générale de la CEME et le Comité central de la KEK ont confié à la CEME, en tant que Commission de la KEK, le mandat suivant:

1. Servir les Eglises dans leur engagement en faveur des étrangers, femmes et hommes, en réponse au message de la Bible qui insiste sur la dignité de chaque être humain, afin de



promouvoir une politique d'ouverture sans exclusive, aux niveaux européen et national, à l'égard des migrant(e)s, des réfugié(e)s et des groupes minoritaires.

2. Travailler sur les questions touchant la migration et l'intégration, l'asile et les réfugié(e)s, lutter contre le racisme et la discrimination, entreprendre des recherches, lancer, développer et mettre en œuvre des projets dans ces domaines.
3. Représenter, face aux institutions européennes, la voix commune des Eglises d'Europe à propos des questions susmentionnées.